

NOTRE PROJET DE TERRITOIRE PORTERA NOTRE ADN

Entre les cérémonies de vœux, les débats d'orientations, les réunions de commissions et le vote des budgets communaux et intercommunaux, le **marathon budgétaire** de ce début d'année n'en n'est qu'à mi-parcours. Si des **interrogations** demeurent sur les **dotations d'Etat**, nos **priorités** et nos **engagements**, eux, **ne varient pas**. Notre **programme cadre** constitue symboliquement notre **ADN communautaire**, cette ligne de conduite qui nous réunit toutes et tous derrière la **même bannière**.

Plus que jamais, **l'intérêt communautaire prévaut face aux intérêts particuliers**. Notre gestion financière repose aujourd'hui sur une **programmation pluriannuelle**, des investissements équilibrés et priorisés, une épargne préservée et une pression fiscale limitée. La **cohérence de l'action communautaire** est reconnue. En favorisant le **développement économique**, elle privilégie **l'emploi**. En fixant les atouts touristiques du pays chaunois, elle le diversifie.

Porter le regard au-delà des seules limites communales afin d'**éviter le repli sur soi** et **mieux relever nos défis communs** : telle est la raison d'être du **projet de territoire** aujourd'hui lancé. **Chacun doit y prendre sa part**. Les élus, bien évidemment, mais également les forces vives. A chaque étape de notre consultation, les habitants, les associations et les entreprises sont invités à formuler leurs **propositions**.

Répondre aux besoins de nos concitoyens en matière de transports et d'aménagement du territoire contribue à **améliorer leur quotidien**. Tel est **l'objectif**. Ainsi, par exemple, le « **Pass rénovation** » associe amélioration de l'habitat et économie d'énergie. Grâce au financement régional, le remboursement des prêts contractés ne peut excéder l'économie réalisée.

Un **peu d'intercommunalité** nous **éloigne de la commune, beaucoup nous en rapproche**.



HIER

LES ATOUS TOURISTIQUES DU PAYS CHAUNOIS

A l'initiative du Syndicat mixte du Pays chaunois, la réalisation d'un diagnostic territorial touristique a été confiée à l'agence « *Aisne tourisme* » venue présenter ses premières conclusions aux élus le 20 février. Ce diagnostic permettra d'articuler une politique de développement, d'organiser le tourisme et, à partir de là, de générer des flux et, donc, des retombées économiques. Les premières propositions seront présentées aux élus dès le mois d'avril.



AUJOURD'HUI

GEORGES DEMOULIN, NOUVEAU VICE-PRÉSIDENT DE L'AGGLO



d'agglomération chargé du service d'aide à domicile, du développement et de l'animation numériques. Guy Leblond, Adjoint au maire de Beautor, Alain Shnitzer, Maire de Commenchon ; et Francis Delacourt, Adjoint au Maire de Tergnier, ont, quant à eux, été élus au Bureau communautaire. Par ailleurs, Guy Leblond a été nommé Conseiller communautaire délégué en charge des études sur le transfert des compétences « *eau et assainissement* ».

Après le décès de Nadine Joré, le Conseil communautaire a élu Georges Demoulin, Maire d'Achery, en qualité de Vice-Président de la Communauté

DEMAIN

RÉUNION DE PRÉSENTATION DU PASS RÉNOVATION

Service public, Pass rénovation accompagne dans leur projet de rénovation tous les propriétaires et copropriétaires, occupants ou bailleurs de logements individuels ou collectifs, sans conditions de ressources, quel que soit l'âge et le type d'habitation. L'avantage ? Les remboursements du prêt accordé par la Région n'excède pas le montant réalisé des économies d'énergie.

A l'initiative de l'Agglo, une réunion publique de présentation est organisée **jeudi 29 mars** à 18h30 à l'hôtel des formations du pays chaunois, 10 rue Jean Monnet, à Chauny, près de « *Pôle Emploi* ».



SOUTIEN AUX OPÉRATEURS DE LA CRÉATION D'ENTREPRISES

L'emploi demeure une priorité réaffirmée. L'Agglo soutient donc financièrement les structures qui accompagnent et contribuent à la création d'entreprises. Dans ce cadre, elle vient d'allouer une subvention de 13669,75 € à « Initiative Aisne ». Cette association aide les créateurs et les repreneurs d'entreprises à monter leur projet et à développer leur activité en leur accordant un prêt d'honneur et un accompagnement sous la forme d'un suivi technique et d'un parrainage.



PRÉVENTION DES INONDATIONS: LE CHOIX DE L'ENTENTE



L'Entente Oise-Aisne dispose de l'expérience et, surtout, de la compétence dans la lutte contre les inondations. De plus, le financement des investissements sur sept départements favorise une mutualisation de plus en plus recherchée. La solidarité s'en trouve grandie et les financements partagés par un plus grand nombre.

Par délibération, le 5 février, le Conseil communautaire a approuvé les statuts de l'Entente Oise - Aisne et lui a donc transféré la compétence « Prévention des inondations ». Pour l'heure, en attendant la décision des syndicats de rivière des bassins versant de la Verse, de l'Oise aval axonaise et de la Serre aval, seules les communes d'Abbécourt, Autreville, Béthancourt-en-Vaux, Bichancourt, Caillouel-Crépigny, Caumont, Chauny, Commenchon, Condren, Frières-Failloüël, la Neuville-en-Beine, Manicamp, Marest-Dampcourt, Mennessis, Neuflieux, Oignes, Pierremande, Quierzy, Sinceny, Tergnier, Ugny-le-Gay, Villequier-Aumont et Viry-Noureuil sont concernées par ce transfert de compétence.

LES HABITANTS ASSOCIÉS AU PROJET D'AGGLO

L'avenir se prépare aujourd'hui. L'élaboration du projet de territoire de l'Agglo constitue donc sa feuille de route afin de définir ses priorités de développement et les politiques à mener en matière d'aménagement et d'urbanisme, de transport et de logement, de cohésion sociale, de gestion des ressources ou encore dans le domaine environnemental. Dans le souci d'associer les forces vives à cette démarche innovante et collective, une consultation sera donc lancée. A chaque étape, les habitants, les associations, les entreprises seront associées et invitées à formuler leurs propositions.



DES SENTIERS DE RANDONNÉE VALORISÉS ET ENTRETENUS



En 1994, le Conseil général de l'Aisne adopte son Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR). L'aménagement et la promotion de circuits y occupent une place centrale. Le Département décide alors d'équiper les premiers aménagements, à charge, pour les intercommunalités, de les entretenir.

Cependant les signalétiques directionnelles ont beaucoup vieilli. Sur la base d'une nouvelle charte graphique, le Conseil départemental a décidé de remplacer le mobilier de balisage en fixant sa priorité sur les circuits les plus touristiques. Sur l'Agglo, onze sentiers seront ainsi valorisés. Une convention sera prochainement signée. L'Agglo s'engage à poser la signalétique fournie par le Département et à assurer l'entretien des chemins.

5 000 € POUR VERSIGNY

L'Agglo vient d'allouer un fonds de concours de 5 000 € à la commune de Versigny pour l'aménagement de trottoirs et de voirie, rue de l'église. Elle soutient, ainsi, un investissement de 31282,15 €. Depuis début 2017, plus de 15000 € ont été attribués par l'Agglo aux communes de Manicamp, Mayot, Andelain, Rogécourt, Monceau-les-Leups et La Fère afin de les accompagner dans leurs projets de développement local.

SOUTIEN AU COURANT ASSOCIATIF

Au titre de la participation et du soutien à des compétitions nationales ou internationales, l'Agglo apporte un concours financier à plusieurs associations sportives.

Ainsi le club de full contact « Krav maga », de Tergnier, percevra 5000 € pour l'organisation de son gala International de full contact, kick boxing, k1, muay-thai organisé le 10 mars. Pour l'organisation de la classique cycliste Paris - Chauny, du 24 juin, l'association « Chauny Sports Cyclisme » recevra 10000 € et 1000 € pour l'organisation du « Grand Prix de Villequier-Aumont - Trophée des 4 communes », épreuve fédérale junior, prévue le 22 avril.

Pour l'organisation de son meeting national d'athlétisme le 10 mai, l'ESC Tergnier bénéficiera de 1 500 €. Enfin, une subvention de 5 000 € a été allouée à l'association « Le vélo pour tous » dans le cadre de l'organisation de son championnat national VTT Ufolep organisé à Saint-Gobain du 18 au 20 mai.

L'AGENDA

Lundi 5 mars, 17h30 : Réunion de l'exécutif

Du 5 au 8 mars : Réunion des commissions communautaires

Lundi 12 mars, 19 h : Réunion du Conseil Communautaire – Débat d'orientations budgétaires 2018

Mardi 13 mars, 19h30 : Réunion du Comité syndical du Pays chaunois – Débat d'orientations budgétaires 2018

Mardi 20 mars, 17h30 : Réunion de l'exécutif

Mercredi 21 mars, 17h30 : Réunion du Bureau communautaire

Lundi 26 mars, 19 h : Réunion du Comité syndical du Pays chaunois – Vote du budget 2018

Du 22 au 28 mars : Réunion des commissions communautaires

Jeudi 29 mars, 14h : Signature du Contrat de ville en présence de M. Nicolas Basselier, Préfet de l'Aisne



Email : accueil@ctlf.fr